



CRDMA

Centre de Recherche et de Documentation
Médiévales et Archéologiques
de Saint-Mammès

•
Association loi 1901

Siège social : Mairie de Saint-Mammès
2, rue Grande – BP 30
77814 MORET-SUR-LOING

•
crdma77@gmail.com

Au sommaire de ce numéro :

- **Une sépulture gallo-romaine à Moret**
par Claude-Clément Perrot
- **Lagerville et son église**
par Claude-Clément Perrot
- **Une lithographie d'Eugène Cicéri atteste la chronologie et la véracité d'un fait concernant l'église de Rampillon**
par Claude-Clément Perrot



CRDMA INFO

Une sépulture gallo-romaine à Moret

Dans le courant du mois de novembre 1968, le Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques de Saint-Mammès fut informé que le 7 du mois d'octobre, il avait été découvert à Moret-sur-Loing, des ossements accompagnés de poteries, lors de travaux de terrassement réalisés par l'entreprise Tradibati.



Vestiges de la sépulture
(Expo CRDMA 1972)

Cette dernière, domiciliée à Villemandeur dans le Loiret, était représentée sur place par messieurs Roger Adam, Claude Foucher, Marcel Bourbier et Joachim Ivars. Ils prirent l'initiative d'alerter le commissariat de police de Moret et c'est le commissaire Rex, de la sûreté nationale, qui recueillit l'ensemble des découvertes. L'affaire devant ensuite suivre son cours. Le site que nous n'avons pu voir qu'un mois après la mise au jour de la sépulture, se situait dans un secteur proche de l'intersection de la rue de la Croix-Rouge et de la rue de Gros-Bois. Ce dernier ayant été bouleversé, nous n'avons pas pu entreprendre de fouilles de sauvetage. Selon les inventeurs, le squelette se trouvait à 1,50 m de profondeur, il était dépourvu de pieds, ou ceux-ci avaient-ils disparu lors du dégagement ? La tête au levant, des poteries avaient été déposées au niveau des pieds.

Le 18 septembre 1971, soit trois ans après cette découverte, personne n'ayant réclamé les ossements et divers objets qui les accompagnaient, le commissaire Rex, nous remis, contre une décharge de responsabilité, l'ensemble des découvertes. Ces objets permettent de dater cette sépulture de l'époque gallo-romaine. Il est vraisemblable qu'elle ne devait pas être isolée.



Vase et écuelle tripode, céramique commune gallo-romaine

Les objets ont été confiés par la suite au Groupe Archéologique de la Région de Fontainebleau, pour être exposés à la Maison de l'Archéologie. Cette structure ayant disparu, nous ignorons où se trouvent ses collections.

Claude-Clément Perrot

Lagerville et son église



Église de Lagerville en 1982

Située près d'Égreville, à l'extrémité sud du département de Seine-et-Marne, la commune de Lagerville a été réunie à celle de Chaintreaux par une ordonnance royale du 5 août 1842, du fait de son peu d'importance.

En 1789, elle comptait environ 115 habitants. On écrivait autrefois La Gerville.

Les templiers de la Commanderie de Beauvais-en-Gâtinais (Grez-sur-Loing) possédaient sur le territoire de Lagerville un fief relativement important puisqu'il comprenait environ 120 arpents de terre et de bois. Ce fief leur avait été donné par Lettre du vendredi après la Saint-Michel de 1288 par Mathieu de Villebéon, frère ou neveu de Pierre II de Villebéon, chambellan et ministre de saint Louis, à charge pour les Templiers de faire dire tous les ans dans leur église un obit pour le repos de l'âme du donateur.

Cette donation concernait toutes les possessions de Mathieu de Villebeon à Lagerville. À savoir ses terres, vignes, cens, rentes, terrasses, hospices, voyries (corvées), sa maison y compris le jardin avec la haute et basse justice. Après la suppression de l'Ordre des Templiers, leurs biens passèrent aux mains des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Devant payer les frais du procès fait aux chevaliers du Temple et voyant le nombre de leurs maisons considérablement augmenté, les Hospitaliers rencontrèrent des difficultés financières qui les obligèrent de donner à bail certains de leurs fiefs.

En 1325, n'ayant pas encore pu verser leurs dettes au trésor royal, les Hospitaliers de Beauvais-en-Gâtinais s'engagèrent à constituer, sur la tête du roi Charles IV et sur celle de Mahaut de Saint-Pol sa femme, une rente de 1 200 petits tournois. Ils hypothéquèrent à cet effet leurs biens de Lagerville, Bouchereau, Château-Landon, etc... Tous les membres de la commanderie durent payer proportionnellement à leurs biens.

Le 17 juillet 1407, le commandeur de Beauvais vendit la coupe de 50 arpents sise à Lagerville, moyennant 9 francs l'arpent à la condition de ne faire la coupe qu'en huit années. Pierre Duverger, prévôt de Lorrez était présent à cette vente.

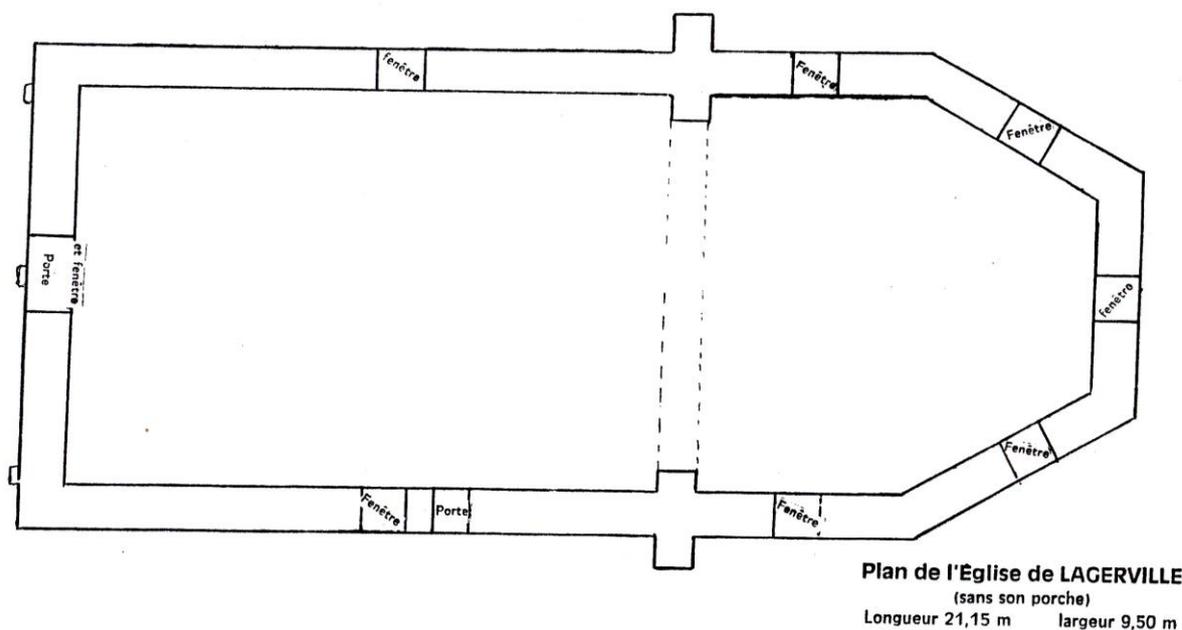
Le 23 mai 1492, 120 arpents, soit la totalité des biens des Hospitaliers à Lagerville furent loués, à charge pour le preneur de défricher et mettre les terres en valeur. Il lui faut aussi construire deux maisons, deux granges et autres bâtiments nécessaires. Le preneur doit également payer pour les deux arpents à bâtir un septier d'orge blanc, un chapon, six deniers parisis d'abreuvement et deux deniers de cens, pour le surplus 12 deniers par arpent, enfin la douzième gerbe pour le champart.

En l'année 1508, le 2 juin, le commandeur, Jean-Adam du Fay, loue par bail à cens perpétuel 61 arpents de terres, bois, buissons, déserts sis à Lagerville à Messire Pierre Jacquier, prêtre, et à Jehan Regnard, avec permission de faire *pasturer* dans tous les bois, leurs brebis et pourceaux excepté en temps défendu.

En 1555, à l'occasion de la rédaction de la coutume de Sens, le trésorier de la maison du Vivier représenta son frère, Antoine de Challemaison, commandeur de Beauvais pour la terre de Lagerville et autres.

En 1609, le commandeur de Beauvais, le chevalier de Lenhare, loue pour 9 ans à Marin Frot la terre et seigneurie de Lagerville, ainsi que la Malosse et la métairie, terre et seigneurie de Genouilly à Bransles.

C'est au XVII^e siècle, à la requête du chevalier Jacques de la Motte-Houdancourt, commandeur de Beauvais, qu'eut lieu le mesurage des bâtiments et héritages de la commanderie. À la mort du chevalier, le 15 juin 1693, (il fut inhumé à Troyes), les habitants de Lagerville dédièrent une pierre commémorative à celui qu'ils appelaient leur bienfaiteur. Cette pierre n'existe plus aujourd'hui.



La maison de Lagerville était située près de l'église sur le vieux chemin qui conduit à Bransles. Elle n'existait plus au commencement du XVI^{ème} siècle. Les terres avec droits seigneuriaux et la métairie de Genouilly étaient affermées 200 livres en 1642, 450 livres en 1757, 550 livres en 1783. Aujourd'hui, seule l'autoroute du soleil, qui passe au nord de l'église de Lagerville, vient troubler la quiétude des lieux et nous rappeler que nous sommes dans le premier quart du XXI^{ème} siècle.

Isolé, bordé de toutes parts par les champs, le vieux sanctuaire rural, entouré de son cimetière, a un charme émouvant. Ici le temps semble s'être arrêté depuis deux bons siècles. Bon nombre des vieilles croix de cimetière, admirables œuvres d'art de fer forgé du XIX^{ème} siècle ou du début du XX^{ème} siècle sont encore debout. Leurs sœurs en fonte, peut-être moins artistiques, mais témoins d'une époque, sont également représentées.

C'est en ce lieu que le 2 septembre 1765, en vertu de l'ordonnance de M^e Bezout, avocat en Parlement, juge de la commanderie de Beauvais, que Messire François Murphy, desservant de Lagerville, inhuma le corps d'un certain quidam, trouvé assassiné, que l'on disait se nommer Claude Bidot, boulanger-aubergiste à Perthes-en-Gâtinais.



Le chevet à trois pans

L'église, quant à elle, est touchante de simplicité. Longue de 21,15 m, large de 9,50 m, elle se compose d'une nef, d'un chœur et d'un chevet à trois pans. Huit fenêtres éclairaient autrefois l'édifice, deux dans la nef, deux dans le chœur, trois dans l'abside et une dans la façade ouest, certaines d'entre elles sont actuellement murées.

Deux portes permettent de pénétrer dans l'édifice : une, large de 0,73 m, pratiquée dans la muraille sud de la nef, et une autre, plus importante, percée dans la façade occidentale. Cette dernière, qui est abritée par un porche, paraît être d'époque médiévale.

Il n'est guère aisé de préciser la date d'édification de l'église de Lagerville. Cependant les fenêtres en arc brisé, étroites et sans meneau, les linteaux de portes et les peintures murales (refends ocre rouge et tracés d'arcatures dont l'une abrite les vestiges de la représentation d'un évêque avec mitre et crosse, entouré de fleurs de lys) permettent raisonnablement de situer la construction de l'édifice dans le courant du XIII^{ème} siècle. On distingue également les traces d'une litre funéraire. L'arc triomphal pour sa part présente également un profil médiéval. Quatre supports d'une voûte laissent supposer qu'il avait été prévu de voûter le cœur, dans la partie sud de ce dernier, il existe encore une piscine liturgique. C'est vraisemblablement au début du XVII^{ème} siècle, qu'on décida de murer la baie centrale du chœur, afin d'aménager la niche en plein cintre et pilastres cannelés, destinée à recevoir une statue. Sur l'entablement on peut lire : *JANUA COELI*, ce qui signifie « La porte du ciel ».

Avant l'effondrement de la toiture en 1932, un clocheton surmontait l'édifice. La cloche, nommée Europe, pesant 200 kg, fut bénite le 15 juin 1749. Elle était entreposée dans la nef, elle se trouve maintenant dans l'église de Chaintreaux.

Il y avait avant la Révolution une autre cloche dont l'inscription en caractères gothiques mentionnait que le commandeur de Beauvais en était le parrain et Marie Sevenet la marraine. Ils avaient donné à cette cloche le nom de Marie-Madeleine. Cette dernière fut confisquée en 1793 et vraisemblablement fondue.

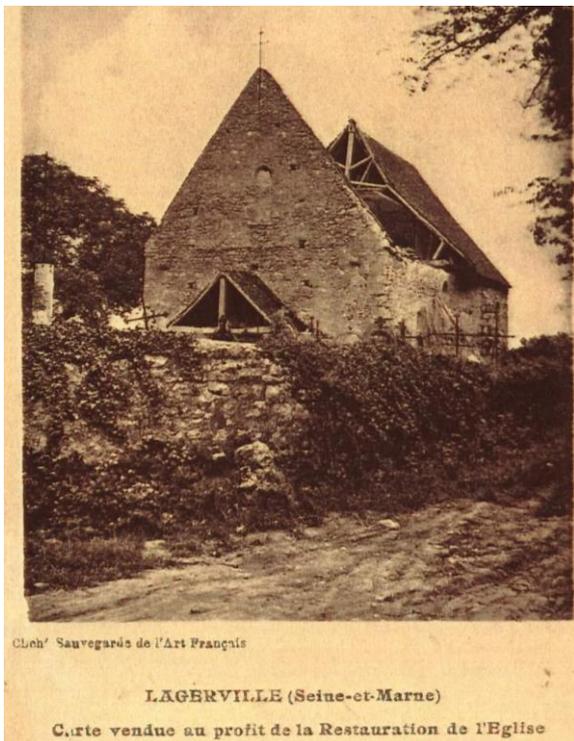
L'édifice n'abrite plus d'œuvre d'art, excepté un bénitier pédiculé du XV^{ème} siècle dont la cuve, brisée partiellement, a été réparée et également un christ en bois, très dégradé, du XV^{ème} siècle.

Il y avait autrefois une belle statue de la Vierge à l'Enfant abritée dans une niche située dans la partie centrale de l'abside. Cette œuvre en pierre du XIV^{ème} siècle, jadis polychrome, fut recouverte d'un badigeon, estompé aujourd'hui. Elle a été transférée dans l'église de Chaintreaux pour des raisons de sécurité. Haute de 1,12m, la Vierge tient l'Enfant sur son bras gauche ; elle est couronnée. La tête de son Fils fut remise sur le corps par les soins du CRDMA, après avoir été récupérée à terre dans l'église de Lagerville, par les membres de l'association lors du nettoyage de l'édifice en 1970.

Extérieurement, l'église présente deux contreforts qui épaulent l'arc triomphal. Un porche à une pente reposait sur trois cordeaux de pierre, visibles sur le pignon ouest et précédait l'église. Peut-être était-il en maçonnerie comme ceux des églises de Mondreville, Chatenoy ou Chenou. Il a été remplacé, à une date indéterminée, par un petit porche à deux pentes (4,41 m x 1,85 m).

La croix de fer et le coq qui ornent toujours le pignon occidental furent donnés à l'église par Perault, maréchal-ferrant à Chaintreaux, le 6 juin 1770.

Pour conclure sur le passé de cette ancienne paroisse, il faut encore préciser que l'église était à l'origine dédiée à Saint-Blaise. Ce patronage lui fut sans doute donné par les Templiers ou les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Pour mémoire, rappelons que la chapelle des Templiers de Fourches qui dépendait de la commanderie de Beauvais était également dédiée à ce saint.



L'église en 1932, document mairie de Chaintreaux



Le bénitier (fin XV^{ème} siècle)

Abandonnée de nos jours, l'église de Lagerville est dans un bien triste état. Si le gros œuvre est encore solide et la toiture en bon état, car elle a été refaite en 1933 grâce à des dons recueillis par Aliette de Rohan-Chabot, marquise de Maillé, historienne de l'Art et archéologue et co-fondatrice de l'Association pour la Sauvegarde de l'Art Français. Les vitraux sont brisés, le dallage s'affaisse et s'en va par endroits, l'enduit des murs et les peintures murales s'écaillent et se détachent. Il ne reste plus qu'un autel sans intérêt, un petit tabernacle de 1840 et quelques bancs recouverts de poussière (récupérés par la municipalité). Des oiseaux ont élu domicile dans le bâtiment. La charpente du porche, rongée par les vers et les moisissures, commençait à s'effondrer en 1980.

L'église de Lagerville devrait-elle disparaître lentement, ou être, et nous le déplorons, vendue comme d'autres ?

Le problème de ces édifices abandonnés est complexe. Il faut bien comprendre la situation des petites communes rurales comme celle de Chaintreaux qui, ayant déjà une église paroissiale à charge, éprouvent des difficultés à en entretenir, voire à en restaurer, deux. Sur place, en compagnie du chanoine André Barrault, président fondateur de l'Association, nous avons déjà évoqué la situation de Lagerville. À sa demande, le CRDMA avait entrepris en 1970 le nettoyage du bâtiment et la reconstruction de l'embranchement de la croix du cimetière.



Reconstruction du calvaire du cimetière
par le CRDMA en 1970



Restauration du mur du cimetière
par le CRDMA en 1970

Cependant, un édifice qui ne sert plus n'a pas d'entretien régulier : c'est une charge pour son propriétaire, celui-ci pouvant l'ignorer totalement ou s'en débarrasser. La seule solution pour sauver certaines vieilles églises d'une disparition inévitable, est de leur trouver une animation ou une nouvelle attribution. Nous pensons qu'il faudrait y organiser, à la belle saison, des expositions artisanales, de peinture, des concerts, des assemblées générales d'associations, des représentations théâtrales, des soirées musicales en haute fidélité (initiation à la musique qui demande très peu d'investissement) des veillées, comme cela se fait d'ailleurs avec succès en Lozère et en Aveyron.

Pour sa part, le CRDMA, anime chaque année un ou plusieurs monuments. Faire revivre Lagerville n'est pas impossible mais l'absence d'une source d'approvisionnement en électricité pose des problèmes certains, la nef étant sombre du fait des fenêtres obturées par des maçonneries.

En 1981, CRDMA a paré au plus pressé en menant à bien la restauration du porche de cette église. En 1994, le monument, ses peintures murales ainsi que des croix du cimetière ont été inscrits aux « Monuments Historiques ».

Restauration du porche

Le charmant petit porche à deux pentes, qui précède l'église et protège la très vieille porte de bois, se trouvait fin 1980 dans l'état suivant : de nombreuses tuiles manquaient ainsi que la plupart des faîtières. Les arbalétriers, chevrons et liteaux étaient rongés par les vers, certains d'entre eux étaient brisés. La toiture s'effondrait.

Le CRDMA décida, en accord avec la municipalité de Chaintreaux, de restaurer gratuitement cet ouvrage. Fin février 1981, une équipe de bénévoles était à pied d'œuvre. L'ensemble de la charpente dut donc être changé, excepté l'entrait, le poinçon et le faîtage qui furent conservés en raison de leur aspect ancien. Ces trois poutres furent abondamment traitées contre les intempéries, les champignons et les insectes, ainsi que toutes les pièces de la charpente. Les tuiles proviennent de la récupération d'une partie de l'ancienne toiture, d'un lot de tuiles donné par un habitant de Lagerville, le complément et les faîtières furent achetés à la tuilerie de Bezanleu grâce à une aide des Amis des Monuments et Sites de Seine-et-Marne, (une partie des tuiles neuves fut d'ailleurs dérobée). Le faîtage fut fait en tuiles scellées à crêtes et embarrures. Quelques travaux de maçonnerie furent entrepris sur les deux murs de soutien : des rives en zinc avaient été prévues pour abriter les murs latéraux et éviter les infiltrations, elles furent également volées et non remplacées. Afin de renforcer les trois éléments principaux conservés, une poutre fut mise en trumeau sous l'entrait, dans le prolongement du poinçon, elle ne s'y trouve plus actuellement.



Restauration du porche par le CRDMA en 1981



Restauration du porche par le CRDMA en 1981



Restauration du porche par le CRDMA en 1981



Phase terminale de la restauration du porche
Il reste les protections des murs latéraux à mettre en place

Le porche de l'église de Lagerville fut donc sauvé, il a retrouvé les mêmes caractéristiques sans académisme qui lui donnent une certaine saveur. En 2021, la nouvelle municipalité de Chaintreaux se montre très motivée pour la conservation et la mise en valeur de ce vénérable édifice. Une équipe de bénévoles qui n'a pas eu peur de retrousser ses manches et a déjà commencé à lui rendre sa dignité.



Fabrication des cœurs par le CRDMA en 1972, pour remplacer ceux d'origine victimes d'un larcin



Essai de restitution du Christ en croix par le CRDMA en 1970



Le Christ en croix (1970)



Assemblage des éléments du Christ en croix (1970)



Les bénévoles de l'équipe municipale en 2020



2020 : remise en état du Christ en croix avant sa mise en vitrine par l'équipe municipale

Claude-Clément Perrot

Une lithographie d'Eugène Cicéri atteste la chronologie et la véracité d'un fait concernant l'église de Rampillon



Les 19 et 20 décembre 2020, dans l'ancienne maison du baillage de Moret-sur-Loing, le CRDMA projetait le documentaire « Les pierres parlent au village de Rampillon ». Ce film réalisé par Roger Vallet sur un scénario et des textes de Claude-Clément Perrot, donne la parole à l'église et à plusieurs personnages de ce sanctuaire médiéval de Rampillon.

Le montage audio-visuel révèle aussi un document historique qui, pour les personnes non averties, se présente sous l'aspect d'une belle lithographie du XIX^{ème} siècle. Cette dernière représente l'église de Rampillon avec son enclos cémétériel, d'où sort une procession, précédée par un suisse. Les premiers personnages sont des enfants en robe et surplis, suivis des membres du clergé. L'intérêt historique et archéologique de cette lithographie se matérialise par le fait que l'auteur a représenté les niches du portail occidental, vides des statues des apôtres et de celle du trumeau qui les occupaient. Ceci conforte une transmission orale qui relate qu'à la Révolution de 1789, ces sculptures furent déposées et placées dans le chœur, la face contre le mur, afin de les protéger des mutilations auxquelles se livraient les révolutionnaires.

Cette lithographie est l'œuvre d'Eugène Cicéri, et fait partie d'une collection intitulée « Voyages pittoresques et romanesques dans l'ancienne France ». Le volume concernant la Champagne où se trouve Rampillon fut réalisé en 1857, les statues du portail occidental furent remises en place en 1858, c'est ce qui explique leur absence sur le travail de l'artiste et confirme leur dépose, lors de la Révolution.

Signalons au passage, que le peintre et lithographe Eugène Cicéri (1813-1890) acheta en 1859, la maison qui s'élevait au 57 rue Murger à Marlotte où il décéda.

Nous vous invitons également à lire l'article que Philippe Brochard lui a consacré dans la revue n° 62, année 2020, de la société des Amis de Bourron.

Claude-Clément Perrot